© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Drogues hallucinogénes (champignons, LSD, alcool)

Par Profil supprimé Postée le 31/01/2012 14:28

> Mon fils(25 ans)consomme depuis au moins 10 ans ce genre de drogue.Il pense que je ne suis pas au courant. Il est devenu violent,a perdu le sens des réalité et vit dans un monde totalement irréel.Je ne peux pas aborder le sujet avec lui(du fait de sa violence)Comment puis l'ammener à prendre conscience de son état et l'ammener à se soigner?(s'était un garçon brillant)

Mise en ligne le 09/02/2012

Bonjour,

Il semblerait qu'au delà des problèmes de consommations, votre fils soit fragilisé et troublé psychiquement. Il est difficile de faire la part des choses et d'estimer à quel point la prise répétée et abusive de drogues hallucinogènes est pour quelque chose dans ce que vous nous dites de l'attitude et des comportements de votre fils actuellement. En revanche, il paraît évident que le fait de continuer toutes ces consommations pourrait aggraver et faire perdurer ses troubles.

Devant cette situation bloquée telle que vous nous la présentez, nous ne pouvons que vous encourager à prendre contact vous même avec un centre de soins en addictologie. Un accueil et une prise en charge sont prévus pour les parents qui, comme vous, se trouvent confrontés à des difficultés de ce type avec leurs enfants. Les consultations se font auprès de professionnels spécialisés, elles sont individuelles, confidentielles et gratuites. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de centres proches de chez vous. Bien sûr, votre fils pourrait se faire aider dans ces mêmes lieux mais rien ne pourra se mettre en place sans son accord au niveau des soins en addictologie.

Si les troubles psychiques dont nous faisons l'hypothèse étaient avérés par un médecin, vous pourriez alors recourir à une "hospitalisation à la demande d'un tiers". Cela consiste en une hospitalisation en psychiatrie et peut se mettre en place en dehors de toute volonté de la personne concernée. C'est une décision bien difficile à prendre pour les familles mais qui peut s'avérer utile quand la perte de la réalité est trop grande, au point de mettre en péril la sécurité de tous, quand il y a des passages à l'acte violents.

Vous pouvez évidemment nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h), pour discuter plus amplement de la situation de votre fils, de vos difficultés et inquiétudes et de ces possibilités de prise en charge.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Service d'Addictologie Mutualiste des Alpes - SAM des Alpes

34 avenue de l'Europe
Immeuble Le Trident, Bât A
38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 12 90 80
Site web : urlz.fr/gsVJ
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Mardi de 13h à 18h uniquement
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Mardi de 13h à 18h uniquement
Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredi après-midi sont privilégiés mais possibilité de consultation sur le reste de la semaine

Voir la fiche détaillée

CSAPA Point Virgule

74 cours de la Libération
38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21
Site web : www.codase.org/csapa/
Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; jeudi de de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h (possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé)
Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 9h à 10h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 9h à 10h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et possibilité sur Voiron également (nécessite un déplacement)

Voir la fiche détaillée